

CE du 17 février 2010

La réunion CE s'est tenue, ce matin, en présence des élus CFDT, Janine Ricoti (secrétaire adjointe du CE) – Guy Dekerle – Paul Jasper – Denis Lacourcelle – Philippe Lepage (trésorier du CE) – Emmanuel Vidal (secrétaire du CE) et du représentant syndical CFDT Alain Darmendrail.

Plan de charge :

Charge pour les 5 mois à venir :

A ce jour, le potentiel de l'usine est de 555 spécifiques fabrication + 4 Latelec + 7 de 3A pour 75 000 heures.

févr. 2010	mars. 2010	avril 2010	mai. 2010	juin 2010	juillet 2010
51 800 h	63 000 h	63 200 h	64 100 h	64 900 h	66 700 h

UPA : Mérignac a demandé un ralentissement des livraisons du F2000 pour la mise en adéquation avec leur cadence de livraison aux centres de completion. Cela aura des conséquences à Biarritz sur le montage de la pieuvre électrique notamment.

UP2R : les transferts d'Argonay sont moins bons que prévus. C'est donc de la charge en moins par rapport aux prévisions initiales.

UPC : décalage de la charge du NeuroN.

A l'UPA, 5 compagnons et 1 préparateur travailleront lors de la prochaine période de chômage partiel alternativement à Biarritz et à Mérignac. 2 à 3 personnes des moyens généraux, 3 personnes de l'encadrement de la préparation UPA et 1 ou 2 informaticiens seront également présents sur le site pour le redémarrage de la préparation et bureaux d'études dans leurs anciens locaux.

Analyse de la CFDT :

Tout ce qui nous a été annoncé par la Direction lors de cette réunion du CE ne va pas dans le sens d'une reprise d'activité. Pour preuve, nous ferons 3 jours de chômage partiel en mars. La Direction regrette de ne pas avoir demandé 5 jours de chômage partiel en mars. Elle recherche de la charge. La solution pour elle serait l'augmentation de salariés prêtés aux autres établissements.

Indemnités de déplacement : La Direction a informé par note toutes les personnes en déplacement des conditions dans lesquelles ils seront indemnisés. A noter que les frais de déplacement des cadres et non cadres ont été harmonisés.

La CFDT a demandé que la carte affaire soit systématiquement proposée aux personnes partant en déplacement. Cette carte permet un débit différé qui permettrait aux salariés ne de pas faire l'avance de frais.

Chômage partiel :

A ce jour, la Direction n'a pas encore reçu l'accord de la Direction Départementale du travail de l'emploi et de la Formation (DDTEFP) concernant la demande de chômage partiel des mois de mars, avril et mai. Si la DDTEFP donne son accord, pour le mois de mars, la direction a annoncé les jours concernés : les vendredis 12, 19 et 26 mars.

Emploi

Au 31/01/2010, l'effectif est de 1 013 soit 1 003 actifs sans les personnes en longue maladie (5), en congés sabbatiques (3), en création d'entreprise (1) et en congés sans solde (1).

Prévision des départs en 2010 : 6 personnes partiront en retraite carrières longues : 2 sont partis en janvier et 4 fin mars. 2 autres partiront en retraite normale. Ce sont donc 8 personnes (pour l'instant) qui quitteront notre établissement en 2010.

Information sur la nouvelle répartition de la cotisation frais de santé non cadres :

L'accord annuel 2010 signé par la CFDT (et FO) a permis d'augmenter la prise en charge société à la participation aux frais de santé non cadres de 40,19 € à 55 €

Le CE de Biarritz va donc avoir une ressource supplémentaire d'environ 140 000 € à sa disposition. **Cette somme obtenue grâce à l'engagement de la CFDT revient aux salariés via le CE.** Charge au CE de notre établissement de définir ce qu'il en fera... **C'est pourquoi, la section syndicale CFDT de Biarritz va travailler avec ses adhérent(e)s et militant(e)s à une proposition de modification du budget 2010** (adopté par les seuls élu(e)s CFDT en octobre 2009) que les élus CFDT mettront à l'ordre du jour du CE après la présentation des comptes 2009.

Cette proposition de modification prendra en compte ce nouvel acquis mais aussi l'allongement de la période de chômage partiel de 2 à 5 mois en 2010 (de 14 jours à 23 jours).